

L'association l'Oiseau Bleu, membre du Groupement des Possibles, recherche un Travailleur Social (H/F) pour son Pôle Hébergement et Accompagnement pour une mission d'accompagnement logement dans le cadre de l'hébergement temporaire (résidence sociale Grenoble, hébergement diffus Meylan, Grésivaudan Sud et Nord)

TYPE DE CONTRAT

**CDD jusqu'au 30.06.2025
- 35h**

OU

Grenoble

DATE DE DEBUT

Mi-octobre 2025

REFERENCE DE L'ANNONCE

TS25

Vous souhaitez travailler dans un environnement stimulant et chargé de valeurs, sur quantité de projets variés, autour de la thématique de la lutte contre la précarité ? Vous êtes le(la) bienvenu(e) ! Notre association œuvre dans les domaines de l'hébergement, l'accompagnement, l'emploi, la formation, la culture, l'enfance, la parentalité, la santé, les jeunes et l'innovation. Le groupement compte 3 associations membres : l'Oiseau Bleu, le Relais Ozanam et Cultures du Cœur. Pour plus d'information : www.groupementdespossibles.org

LE SERVICE

Le service, composé d'une dizaine de salarié.es, intervient sur les dispositifs d'hébergement d'insertion, hors CHRS (résidence sociale et diffus sur le territoire de la Métro, du Grésivaudan Sud, Nord et Meylan) ainsi que dans le cadre du SALTo sur plusieurs dispositifs d'accompagnement social : accompagnement global au sein de structures d'hébergement hors CHRS, Logement Toujours (accès, maintien et insertion par l'activité économique), AVDL, accompagnement de réfugiés politiques, Intermédiation locative, ...

ROLE DU TRAVAILLEUR SOCIAL (H/F)

Sous la responsabilité de la cheffe de service du pôle Hébergement et Accompagnement, les missions du Travailleur Social (H/F) seront les suivantes :

Fonction d'accueil et de Gestion des admissions

1.1 Gestion de l'admission des ménages

Résidence sociale Valmy

- Participe avec la cheffe de service à l'entretien de pré-admission des ménages orientés par le SIAO via la Demande Unique d'Hébergement (DUH).

Autres secteurs d'intervention (hors agglomération grenobloise)

- En lien avec la cheffe de service réception des DUH orientées par le SIAO
- En lien avec le prescripteur rencontres de pré-admission avec les demandeurs
- Examen en équipe de la situation et validation de l'orientation.

1.2 Procédure d'admission

Résidence sociale Valmy

- En remplacement de la cheffe de service peut être amené.e à signer le Contrat tripartite (établissement d'accueil, ménage et service chargé de l'accompagnement ou service demandeur).
- Prévision de versement des redevances

Autres secteurs d'intervention (hors agglomération grenobloise)

- Préparation et signature du contrat tripartite (établissement d'accueil, ménage et service chargé de l'accompagnement ou service demandeur),
- Prévision de versement des redevances

1.3 Coordination avec le référent (ou les référents suivant situation)

- Bilan mensuel et pour le renouvellement éventuel du contrat.
- Lien régulier avec le référent et tous autres intervenants sociaux.

Fonction d'animation, de régulation, de coordination avec partenaires et résidents

L'animation globale de la structure comprend un volet interne et un volet externe.

2.1 Volet interne :

Veille/intégration dans le logement (relations voisins...) pour ce qui est en lien direct avec les résidents suivis sinon intervention de la cheffe de service si besoin d'intervention institutionnelle,

- Veille/respect du règlement intérieur, interventions ponctuelles dans le logement (pour les personnes en référence) sinon intervention de la cheffe du service si besoin d'intervention institutionnelle
- Veille/paiement des redevances

2.2 Volet externe :

- Liens avec structures et dispositifs existants,
- Concertation et partenariat avec services demandeurs
- Représentation institutionnelle dans certains cas par délégation de la cheffe de service

Fonction d'exigence concernant la recherche des solutions pour l'accès à un logement autonome

- Démarches d'accès aux droits : logement, hébergement, demande BALD, demande PALHDI, demande FSL, ...
- Travailler sur l'endettement des ménages,
- Organiser une sensibilisation aux droits et devoirs des résidents en matière de logement,
- Stimuler chaque ménage dans sa recherche de logement,
- Conjointement avec le service référent, interpellier le réseau en matière de logement (organismes d'HLM, propriétaires privés, CLH, ...),

Concernant la mission d'Intermédiation Locative (IML)

Aide à l'installation dans le logement dans le cadre de l'Intermédiation locative (politique du Logement d'Abord) : lien avec les bailleurs, gestion locative avec les ménages occupants

Coordination

- Ce travail se coordonne avec l'ensemble des professionnels du service
- Participation aux réunions du pôle résidence sociale / SALTo

COMPETENCES ET QUALITES RECHERCHEES

Savoirs faire :

- Savoir-faire « social » au sens large (accès aux droits, ...)
- Capacité à travailler en partenariat ou en réseaux
- Capacité d'autonomie et de travail en équipe
- Capacité d'adaptation et disponibilité
- Maîtrise des outils numériques

Savoirs être :

- Sens de l'accueil et qualité d'écoute
- Qualités relationnelles et réel dynamisme
- Organisé et sens du travail en équipe
- Adaptabilité et souplesse
- Déplacements à prévoir sur le département (Agglomération Grenobloise et Grésivaudan Sud et Nord)

PROFIL

- Diplôme d'Etat d'Educateur(trice) Spécialisé(e) / Assistant(e) Social(e) ou Conseiller(e) en Economie Sociale et Familiale exigé
- Expérience dans le secteur logement et/ou hébergement souhaité

COMMENT POSTULER

Envoyer lettre de motivation (impérative) + CV à recrutement@groupementdespossibles.org avant le 10 octobre 2025, en rappelant la référence de l'annonce

AVANTAGES ET REMUNERATION

- Rémunération selon Convention Collective : Accords CHRS NEXEM (ex- SYNEAS, ex-SOP), reprise de l'ancienneté, revalorisation Laforcade,
- Indemnité de précarité de 10 % au terme du contrat
- 3 jours de congés supplémentaires par trimestre (hors été)
- Prise en charge transports en commun à 50 % + forfait mobilité durable
- Prise en charge de la mutuelle à 70 %
- Congés enfant(s) malade(s)
- Maintien de salaire en cas d'arrêt maladie
- Aides liées au 1 % logement
- Comité Social et Economique
- Travail en semaine et en journée uniquement
- Flexibilité : possibilité de travailler sur 4,5 jours ou 5 jours